



Online-Ausgabe

La Liberté
1705 Fribourg
026/ 426 44 11
www.laliberte.ch

Genre de média: Internet
Type de média: Presse journ./hebd.
UUpM: 117'000
Page Visits: 685'018



Ordre: 812004
N° de thème: 812.004

Référence: 69070737
Coupure Page: 1/1

Home / Régions / L'info régionale

28.03.2018

Un label pour les entreprises fribourgeoises durables

TG

Créée au début de l'année, la fondation Carbon Fri a pour but de favoriser une réduction des émissions de CO2 par les entreprises fribourgeoises. Un label sera attribué et un fonds soutiendra des projets locaux favorables à l'environnement.

Les entreprises qui souhaitent obtenir le label devront établir leur bilan carbone et s'engager à réduire leurs émissions de CO2. Elles devront ensuite payer 20 francs par tonne de CO2 qu'elles émettent. Cet argent alimentera le capital de la fondation Carbon Fri, qui permettra d'encourager des projets locaux visant à réduire les émissions de CO2.

Le projet a démarré il y a trois ans. Un fonds de 50'000 francs a été constitué par la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg CCIF, la Banque cantonale de Fribourg et la Promotion économique du canton de Fribourg, a expliqué mercredi après-midi en conférence de presse Chantal Robin, présidente de la fondation et directrice de la CCIF.

Trois projets pilotes sont en cours, afin de tester le processus de labellisation. La Banque cantonale de Fribourg, l'imprimerie Saint-Paul et le Salon Energissima seront les trois premières structures labellisées Carbon Fri.

Le label sera lancé formellement le 1er juin. Les demandes de financement de projets pourront être déposées dès le 1er septembre sur le site internet carbonfri.ch (en création). Le conseil de fondation décidera de l'octroi ou non de subventions.